PER
-164

VOL. VII. — No 10. MONTRÉAL, 1er NOVEMBRE 1895.

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

REVUE LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

STÉNOGRAPHIE DUPLOYÉ

VOYELLES — A O Ou E É I Eu U An On In Un

CONSONNES — Pe Be Te De Fe Ve Ke Gue Le Re Me Ne Gne Je Che Se Ze On Ill

Écrire les sons sans se préoccuper de leur orthographe — Les *L* et *R* s'écrivent en montant — Les voyelles non isolées se tracent de manière à éviter les angles.

AVIS

Nos bureaux, rue Saint-Jacques, No 180, 3me étage, chambre No 1, sont ouverts tous les jours, de 9 heures a. m. à 5 heures p. m. On peut prendre l'ascenseur.

L'instruction est l'ornement du riche et la richesse du pauvre.

L'honorable M. Royal, ancien lieutenant-gouverneur de Manitoba, parlant du tableau publié par le STÉNOGRAPHE CANADIEN, dit : "J'aurais pu donner de l'emploi à maint et maint jeune homme, s'il avait su la sténographie. Et votre tableau ne saurait manquer d'apprendre l'art abréviatif à qui veut l'étudier."

Nous saluons avec plaisir la venue du *Journal des Étudiants*, publié à Montréal. Il est des plus intéressants et nous ne serions pas surpris d'apprendre que, si les étudiants de cette ville, après tout ce qu'ils font en dehors de leurs études, trouvent le temps de publier un journal, c'est que la plupart savent la sténographie. A tous ceux — étudiants ou non — qui ne savent point sténographier de se hâter de l'apprendre.

Extrait du discours prononcé à la distribution des prix de l'École commerciale et industrielle du Grand-Duché de Luxembourg, par M. Zahn, directeur de cet établissement : "Si nous n'avons pas suivi l'exemple de la France, de la Suisse, de l'Italie, d'un grand nombre d'États allemands où la sténographie est apprise dans les écoles primaires, nous n'avons pas hésité à emboîter le pas à l'Angleterre, aux États-Unis, au Canada, qui considèrent la sténographie comme un bienfait national, et nous avons résolument inscrit la sténographie parmi les branches obligatoires de l'École industrielle et commerciale."

On dit que, faute d'un point, Martin a perdu son âne, et le dicton n'est pas nouveau, chacun le sait. Ce qui est plus nouveau, c'est que, il y a quelques semaines, on a découvert, dans un contrat entre la municipalité de Cincinnati et une grande corporation financière, il manquait une lettre à un mot et l'erreur va peut-être coûter un demi-million à la municipalité. On écrivait vite et, au lieu de mettre "*average*", on avait écrit "*average*". En sténographie, on ne voit pas de ces erreurs, vu qu'on n'écrit que les sons. Apprenons donc la sténographie, pour écrire vite sans se tromper et avoir ensuite le temps de bien rédiger.

Ce n'est pas tout de connaître la sténographie il faut la bien posséder. Pas de succès possibles sans cela. Il faut travailler avec persévérance et ne pas se laisser décourager par les premières difficultés. La réussite n'est que pour ceux qui se livrent à un travail sérieux et assidus. Qui veut la fin prend les moyens. Or, pour devenir sténographe, et bon sténographe, il faut de l'étude et de la pratique comme dans toutes les autres branches. Il ne faut pas oublier que les sténographes officiels, qui gagnent de forts salaires, ont commencé par le commencement et que ce n'est qu'à force de travail et d'énergie qu'ils ont réussi à se créer les positions très enviables qu'ils occupent aujourd'hui.

APPRENONS-LA

Le grand poète Hamerling disait naguère : "De "tout ce que j'ai appris, rien ne m'a rendu d'aussi "grands services rien n'a autant facilité ma besogne journalière que la sténographie".

Celui qui, il y a un demi-siècle, aurait avancé pareille chose aurait été regardé comme un excentrique de la pire espèce. Et pourtant il aurait dit bien vrai celui-là.

De nos jours, où la sténographie se répand avec la rapidité qui égale la vitesse de cette écriture, on comprend toute la portée des paroles du poète allemand. Il y a quelques années, les commerçants, les industriels, les hommes de professions ne songeaient nullement à se servir de la sténographie; ils ne la connaissaient pas; la plupart n'en avaient même jamais entendu parler. Cependant ces hommes que leurs affaires tenaient occupés tout le jour, qui étaient obligés de prendre un temps considérable pour dicter leurs lettres, lorsqu'ils ne pouvaient les écrire eux-mêmes, regrettaient qu'il n'y eut pas un moyen quelconque d'abréger leurs travaux et de simplifier leur besogne. Ils ne savoir, ils soupiraient après la sténographie qui, aujourd'hui, a pour eux une valeur inappréciable.

Il y a vingt-cinq ans, on s'imaginait, de bonne foi d'ailleurs, que la sténographie n'était autre chose que l'art d'écrire aussi vite que la parole, qu'elle n'avait d'autre but que de suivre la parole des orateurs. Mais l'écriture rapide a bien d'autres usages. Pour n'en citer qu'un seul, nous dirons avec M. Zahn, directeur de l'établissement du Grand-Duché de Luxembourg, que la sténographie est entrée dans l'enseignement au même titre que les matières réputées les plus importantes. On ne se fait pas d'idée des services que rend cet art, aux professeurs et aux élèves dans les écoles : le premier ménage sa voix, sa santé et fait avancer ses élèves beaucoup plus rapidement et tous économisent un temps précieux.

N'allons pas croire que la sténographie a dit son dernier mot. Écoutons plutôt ce que dit le comte de Moustier :

"La sténographie jouera à notre époque, dans "le monde intellectuel, le rôle que joue, dans "l'ordre physique, cette puissance merveilleuse "de l'électricité dont personne ne soupçonnait "d'abord l'étendue et dont les applications se "multiplient à l'infini à mesure qu'on pénètre "dans son domaine. Lorsque l'usage en sera généralisé dans nos écoles, elle deviendra, au bout "de deux ou trois générations, d'un usage uni"versel et peut-être un jour nos descendants re"garderont-ils nos livres en caractères vulgaires "du même œil dont nous considérons les hiéro"glyphes égyptiens ou chinois. La différence sera "à peu près la même sous le rapport de la sim"plification et de la rapidité de l'écriture."

Voilà certes un brillant avenir prédit à l'écriture rapide et ces paroles sont bien la confirmation de ce que dit et répète M. l'abbé Duployé, savoir : "que la sténographie sera l'écriture du XXe siècle".

Le procès de Napoléon Demers a coûté $2,000, soit 10,000 francs, de frais sténographiques. Va-t-on dire après cela que la sténographie ne paie pas ? Deux mille dollars dans un mois ! On conviendra que c'est très lucratif. Il y a de l'avenir pour un sténographe qui veut parvenir. Nous ne prétendons pas dire que la sténographie rapporte invariablement des bénéfices aussi considérables, mais elle commande toujours de très satisfaisants salaires.